

COMPTE-RENDU

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

du 29 Août 2018 à 19 heures

Date convocation : 23 Août 2018

Présents : Mme SOULARD, Mr FRAPPE, Mr DURET, Mr PEYNAUD, Mr NORMAND, Mr LEVIS, Mr RAITON, Mr LAMAUD, Mr LEGRAND.

Absent : Mr BRUNET.

Secrétaire de séance : Mr LEGRAND.

Après avoir procédé à l'appel des conseillers municipaux et nommé le secrétaire de séance, approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la réunion précédente, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de passer à l'ordre du jour

- 1 - CCB : Rapport d'évaluation CLECT 2018
- 2 - PERSONNEL COMMUNAL : Recrutement aide à la cantine
- 3 - ECOLE : Projet aménagement jardin pour les enfants
- 4 - SALLE MUNICIPALE : Projet achat Défibrillateur
- 5 - MENAGE BATIMENTS : Tarification prestations Ch. LANGE
- 6 - TERRAIN DE TENNIS : Remplacement filet
- 7 - QUESTIONS DIVERSES.

1 – CCB – Rapport d'évaluation CLECT 2018

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 9 voix POUR – 0 voix CONTRE :
-d'approuver le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées en 2018.

2 – PERSONNEL COMMUNAL : recrutement aide à la cantine

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder au recrutement d'un agent contractuel pour faire face au besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une durée hebdomadaire de 5 heures en période scolaire, du 03 Septembre 2018 au 31 Juillet 2019.

3 – ECOLE MATERNELLE – Projet aménagement jardin pour les enfants

Madame le Maire présente aux conseillers municipaux le projet de jardin à l'école maternelle, proposé par Madame Angeline MABILLEAU, Institutrice, pour les petites et moyennes sections. Après en avoir longuement discuté, le Conseil Municipal propose à Madame le Maire d'inviter, lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal, Monsieur DORÉ, Directeur de l'Ecole Maternelle et Madame Angeline MABILLEAU, Institutrice, afin qu'ils présentent en détail le projet et répondent aux interrogations des membres du Conseil Municipal.

4 – SALLE MUNICIPALE : Projet achat défibrillateur

Madame le Maire rappelle au conseil municipal son souhait d'installer un défibrillateur et leur présente plusieurs devis. Le Conseil Municipal est favorable à l'installation d'un défibrillateur auprès de la Société Défibrillateur diffusion pour un montant hors taxes de 1 630,00 euros hors taxes soit 1 956,00 euros TTC, par 8 voix POUR – 1 ABSTENTION, mais proposent une rencontre avec le technicien afin d'obtenir des renseignements précis en ce qui concerne le lieu d'implantation, son fonctionnement, etc ..

5 – MENAGE BATIMENTS : Tarification prestations Société MISTER CLEAN

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 9 voix POUR – 0 voix CONTRE :

- de retenir la proposition de l'entreprise MISTER CLEAN de SAUGON pour l'entretien des bâtiments communaux avec une tarification à la prestation.

6 – TERRAIN DE TENNIS : Remplacement filets

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 9 voix POUR – 0 voix CONTRE :

- de retenir le devis de SARLWEBSILOR pour la fourniture de filets pour le tennis pour un montant de 978,37 euros hors taxes soit 1 174,04 euros TTC.

7 – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Fabien DURET informe le Conseil Municipal que la société 2MTP va réaliser les travaux de voirie.

Monsieur FRAPPE a une petite revendication concernant la vitesse excessive en agglomération. Madame le Maire rappelle qu'une rencontre a eu lieu le 29 Mai dernier, en présence de Monsieur FRAPPÉ et Monsieur LEGRAND, avec Monsieur PECHEU du Conseil Départemental et que ce problème a été abordé. Une rencontre est prévue courant Septembre au cours de laquelle Monsieur PECHEU présentera les solutions à mettre en place, en conformité avec la réglementation.

Monsieur NORMAND demande s'il y a des nouvelles du projet éolien. Madame le Maire lui indique que rien de nouveau à ce jour.

Monsieur LEGRAND indique que lors des états des lieux le lundi matin, il est constaté que les utilisateurs de la salle municipale oublient souvent de remonter les rideaux extérieurs de la petite salle. Il serait nécessaire de le rappeler aux utilisateurs afin d'éviter toutes dégradations pouvant être occasionnées lors d'intempéries.

Monsieur LEVIS demande où en est la fibre. Madame le Maire répond ne pas avoir de nouvelles informations pour l'instant.

Monsieur FRAPPÉ rappelle à Madame le Maire la nécessité de la mise à disposition d'une nouvelle desserte roulante pour les associations. Madame le Maire informe le Conseil qu'elle devrait être remplacée prochainement par l'utilisateur qui l'a dégradée.

Monsieur RAITON tient à remercier Madame le Maire, les bénévoles pour leur aide et les élus qui étaient présents lors de de la Fête de la St Louis 2018.

Madame le Maire souhaite féliciter les organisateurs et les bénévoles de l'Association pour l'organisation de cette fête.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Maire



Marie-Claire SOULARD.